

Sujet : RE: PC n° 021 490 23 M0002 - Réalisation d'ombrières agrivoltaïques
De : snia-urba-lyon-bf - DGAC/AUTRES <snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr>
Date : 20/10/2023 à 14:05
Pour : "cyrille.auffret@cote-dor.gouv.fr" <cyrille.auffret@cote-dor.gouv.fr>

Bonjour

Je vous informe que ce dossier a été jugé « tacite » par l'Aviation Civile.

Cordialement,

Laure Mangenot
Instructeur en servitudes aéronautiques
SNIA - Département Centre et Est
210, rue d'Allemagne
BP 606 - 69125 LYON SAINT EXUPERY AEROPORT
Tél : 04 26 72 65 65 – 06 33 48 49 55
Standard : 04 26 72 65 40
snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr

De : AUFFRET Cyrille - DDT 21/SUCAT/ADS <cyrille.auffret@cote-dor.gouv.fr>
Envoyé : mercredi 18 octobre 2023 09:31
À : SNIA-BF Lyon avis urbanisme <snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr>
Objet : Re: PC n° 021 490 23 M0002 - Réalisation d'ombrières agrivoltaïques
Importance : Haute

Externe

Bonjour,

Suite à l'envoi d'un courriel relatif à la réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol, à Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, pouvez-vous me préciser si l'avis de votre service me sera transmis concernant ce projet ?

Bien cordialement.

Cyrille AUFFRET
Instructeur Droit des Sols
SUCAT / Bureau Droit des Sols Dijon
57, rue de Mulhouse, 21033 DIJON Cedex
Tél. : 03 80 29 43 40
cyrille.auffret@cote-dor.gouv.fr



Direction
Départementale
des Territoires

Le 31/07/2023 à 15:59, AUFFRET Cyrille - DDT 21/SUCAT/ADS a écrit :

CONSULTATION